



# SOLUTIONS RECHARGE VÉHICULE ÉLECTRIQUE EN LOGEMENT COLLECTIF & ENTREPRISES



- ❑ Filiale à 100% d'EDF
- ❑ Opérateur de service mobilité électrique
- ❑ Plus de 4000 points de charge exploités



## Nos références



# Les trois dimensions clés de l'offre qui en font **une offre complète**



# Infrastructures de recharge pour véhicules électriques

## *Panorama des types de bornes pour VE*

	Type de borne	Description et usage	Puissance et tps de charge (25 kWh)	Ordre de grandeur de prix (HT)	Inclus à ce prix	En option
<b>NORMALE</b>	<b>Boîtier</b>	Boîtier sécurisé dédié à la recharge des VE (usage intérieur)	3/7 kVA 8 heures	750 à 1000 € (pour 1 prise)	Pose	-
	<b>Coffret mural 11kVA</b>	Coffret métallique avec deux prises de recharge (intérieure et extérieure)	11 kVA 3 heures	4000 à 6000 € (pour 1 prise)	Pose et contrôle d'accès	Sous-comptage Supervision
<b>ACCELEREE RAPIDE</b>	<b>Coffret mural / Borne 22 kVA</b>	Coffret métallique avec deux prises de recharge (intérieure et extérieure)	22 kVA < 1h30	5000 à 8000 € (pour 2 prises)	Pose et contrôle d'accès	Sous-comptage Supervision
	<b>Borne 43kVA</b>	Borne de charge avec deux prises pour usage intérieur ou extérieur	43 kVA < 45 mn	À partir de 25000 €	Pose et contrôle d'accès	Sous-comptage Supervision

# Le programme ADVENIR en quelques chiffres



Logement collectif

Crédit photo : Avere-France.org

**12 000** points de charge  
privés d'ici à 2018

**16 M€** via CEE



Entreprise / Collectivités

Bénéficiaire	Accès	Objectif	Taux d'aide	Montant maximal par point de recharge	Bonus pilotage énergétique
Logement collectif	Individuel	5 700	50%	600 € HT	+ 360 € HT
	Partagé			1300 € HT	
Entreprise	Privé	6 300	40%	1000 € HT	
	Public			1500 € HT	

Toutes les offres SODETREL  
sont labellisées ADVENIR

# Solution de recharge en résidentiel collectif : en résumé

## ☐ Clientèle

- Bailleurs sociaux
- Client particulier résident en logement collectif

## ☐ Canaux de commercialisation

- Conseillers EDF
- Siteweb EDF entreprise

## ☐ Contenu de l'offre

- Labellisée ADVENIR
- Conseil énergie
- Audit des installations
- Vente et installation des équipements de recharge de VE :
- Maintenance
- Supervision / Télé-relève



## ☐ Services et fonctionnalités

- Télé-relève des consommations
- Facturation intermédiaire / Aide à la facturation [*fichier de répartition des charges*]
- Facturation directe de l'utilisateur et remboursement du gestionnaire d'immeuble
- Option : Pass Sodetrel



TGBT

Communs OU  
PDL dédié



# Le « droit à la prise » en logement collectif incite de plus en plus les utilisateurs à demander une solution de recharge



- ❑ Depuis le 1er janvier 2015, c'est au sein des logements collectifs que l'installation de bornes de recharge sera facilitée, grâce au « droit à la prise ».
- ❑ Tout utilisateur de véhicules électriques qui réside dans une résidence collective, locataire ou propriétaire, peut invoquer son droit à la prise pour **installer à ses propres frais une infrastructure de recharge** pour son véhicule électrique.
  - dans les immeubles comprenant un parc de stationnement clos et couvert
  - dès lors qu'il permet un système de comptage permettant la facturation individuelle de la consommation d'électricité
  - pour l'installation d'une borne de recharge normale (*Prise renforcée*)
- ❑ Cette demande de l'utilisateur doit être revue par le bailleur et ne peut être opposée **sans motif légitime et sérieux**. L'installation doit intégrer un système de mesure permettant une facturation individuelle des consommations.



L'occupant prévient  
propriétaire de son  
point de charge

En Copropriété,  
Assemblée  
Générale

En Logement  
Social: décision  
du bailleur

Équipement individuel

ou

Choix d'équipement collectif

ou

Recours devant tribunal  
administratif afin d'empêcher  
l'installation



## les détails de l'offre TOGETHER avec facturation **intermédiée**

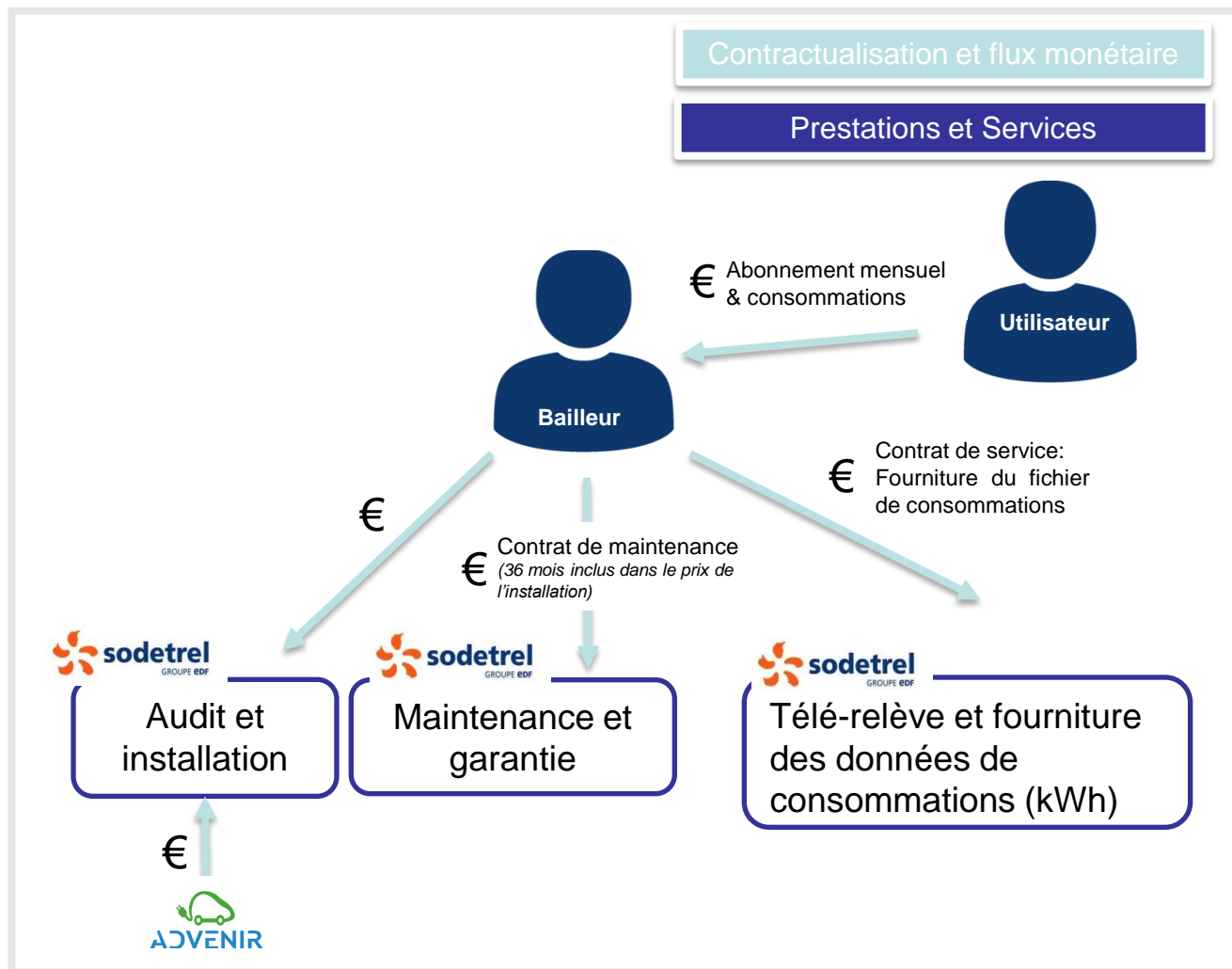
TOGETHER	
POINT DE CHARGE	Partagée
VITESSE DE CHARGE	11kW / 22kW / 43kW avec accès par badge RFID
RACCORDEMENT*	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Point de livraison des communs</li><li>▪ Point de livraison dédié (nouveau)</li></ul>
MAINTENANCE & GARANTIE	36 mois de maintenance inclus
RELÈVE DES CONSOMMATION	Télé-relève des consommations et facturation <b>intermédiée</b> de la consommation par le bailleur (fourniture du fichier de facturation)
PRIX MENSUEL DES SERVICES	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 3 € TTC /mois à la charge du Bailleur Social</li></ul>

Le service de facturation intermédié est l'offre adaptée aux besoins des logements collectifs qui souhaitent **garder une certaine autonomie dans le relevé des consommations et leurs facturations.**

Notre filiale Sodetrel se charge de vous **fournir le relevé des consommations individuelles**, qui pourront être ensuite facturée à chacun des occupants par le bailleur.



# Représentation des services et contractualisations dans le cadre de l'offre TOGETHER avec un service de facturation **intermédié**



## Pour bien comprendre les spécificités de l'offre

- Le bailleur délègue **partiellement** la gestion des consommations
- Le bailleur contractalise avec Sodetrel, qui lui fournit le relevé de toutes les consommations individualisées
- Le bailleur doit ensuite facturer chacun des utilisateurs pour:
  - sa consommation
  - un abonnement au service de recharge



- Le bailleur possède un compte client auprès de Sodetrel, sur lequel il peut consulter le relevé des consommations en ligne

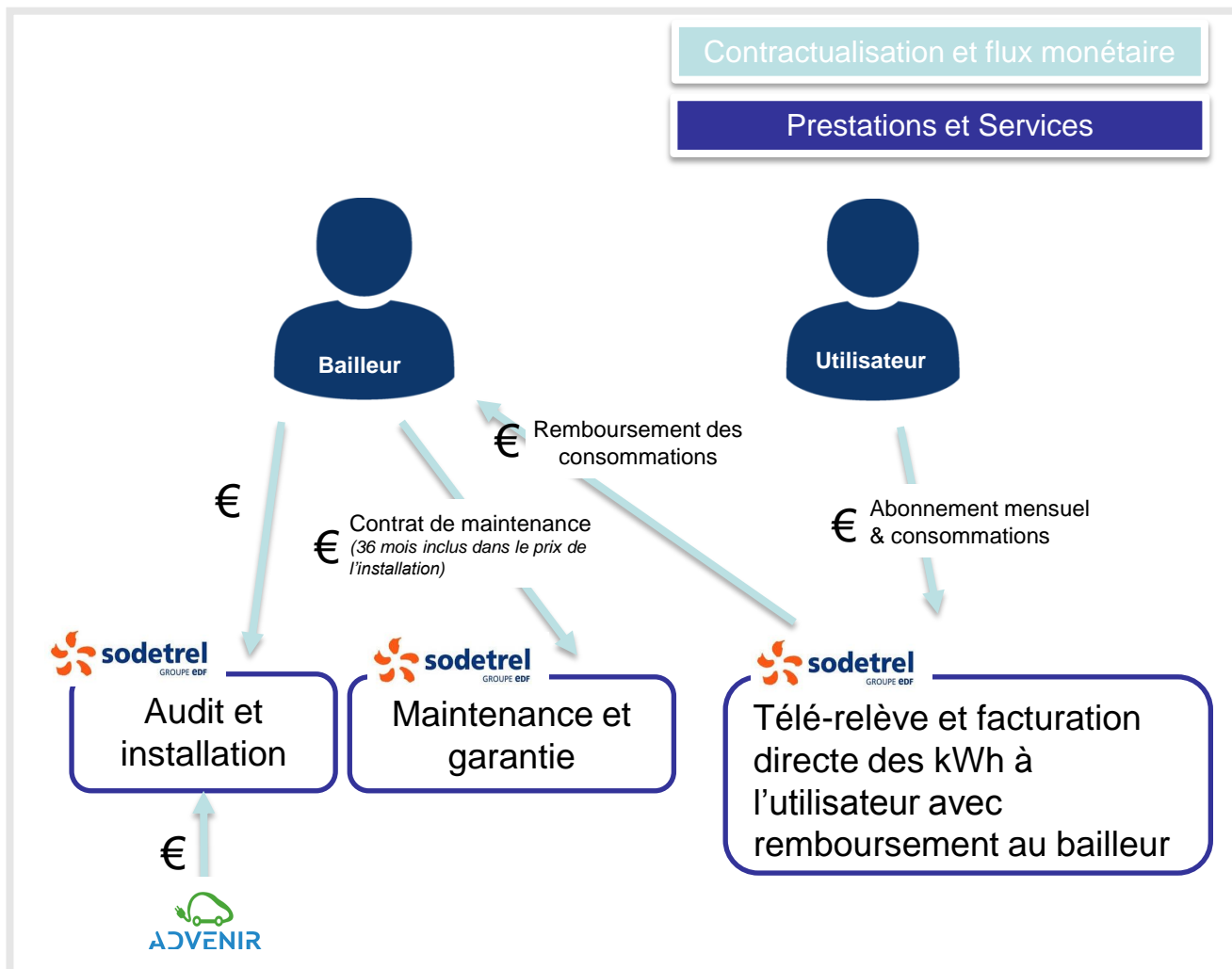
## Les détails de l'offre TOGETHER avec facturation **directe de l'occupant**

TOGETHER	
POINT DE CHARGE	Partagée
VITESSE DE CHARGE	11kW / 22kW / 43kW avec accès par badge RFID
RACCORDEMENT*	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Point de livraison des communs</li> <li>▪ Point de livraison dédié (nouveau)</li> </ul>
MAINTENANCE & GARANTIE	36 mois de maintenance inclus
RELÈVE DES CONSOMMATION	Télé-relève des consommations et facturation <b>directe</b> de la consommation aux utilisateurs et remboursement du bailleur
PRIX MENSUEL DES SERVICES	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 11€/mois/utilisateur</li> </ul>
<b>OFFRE SODETREL MOBILITE</b>	Le Pass Sodetrel est à 1€ de plus par mois et donne accès au réseau Corri-Door et aux bornes accessibles avec le Pass

Le service de facturation directe est l'offre adaptée aux besoins des logements collectifs qui souhaitent **un service de télé-relève automatisé** pour une gestion déléguée de la facturation des consommations.

Notre filiale **Sodetrel se charge la télé-relève pour vous**: Il procède à la relève des consommations individuelles, les facture directement aux utilisateurs des points de charge et procède au remboursement du bailleur.

# Représentation des services et contractualisations dans le cadre de l'offre TOGETHER avec un service de facturation **directe**



## Pour bien comprendre les spécificités de l'offre

- Le bailleur délègue **entièrement** la gestion des consommations à Sodetrel (relève & facturation)
- Chaque occupant est abonné au service Sodetrel, qui se charge alors de la facturation individuelle chaque mois et du remboursement du bailleur



- Le bailleur possède un compte client auprès de Sodetrel, sur lequel il peut consulter le relevé des consommations en ligne

# CONTACTEZ - NOUS

---



Guillaume SELLAM

*guillaume.sellam@edf.fr*



Youssef EL HARAKA

*youssef-externe.el-haraka@edf.fr*

---